



© DR

PME familiales : les bons élèves de la classe

Alexis JANIN

Regional Manager EURONEXT

Quel est l'intérêt pour une PME familiale de financer son développement par la Bourse ?

A.J. Les entreprises familiales françaises souffrent d'un financement long, insuffisant et se limitent souvent à l'autofinancement ou aux crédits bancaires, grevant ainsi leur potentiel de croissance. Par ailleurs, la génération d'entrepreneurs du baby-boom connaît bien souvent des difficultés à pouvoir passer la main à la génération suivante et à pérenniser l'entreprise. Les marchés financiers peuvent répondre à la fois aux besoins des actionnaires, de la famille et de l'entreprise. De nombreuses familles restent ainsi majoritaires dans leur entreprise cotée, mais bénéficient aussi des ressources d'investisseurs institutionnels ou particuliers, tout en ayant une valeur objective et des parts sociales liquides.

Quelles sont les conditions de la réussite ?

A.J. Le point commun de tous les succès boursiers d'entreprises familiales est que la société et ses dirigeants se doivent de porter des projets de croissance conjugués à une solide création de valeur. Ensuite, lors du processus d'introduction, aussi bien que durant la vie de société cotée, un écosystème riche, rompu à ces sujets accompagne les dirigeants

dans leurs échanges avec les marchés afin qu'ils en tirent le meilleur parti. Euronext propose d'ailleurs gratuitement un programme de réflexion et préparation appelé FamilyShare. Il vise à accompagner les sociétés familiales qui souhaitent comprendre comment les marchés financiers pourraient répondre à leurs besoins patrimoniaux et familiaux. Le préalable est un projet de croissance pouvant nécessiter un recours aux marchés à échéance de 2 à 3 ans.

Est-il vrai que les entreprises familiales sont plus performantes que les autres ?

A.J. Elles sont très appréciées des investisseurs actifs sur les marchés financiers qui évoquent, entre autres points, leur stratégie de long terme, synonyme de gestion plus prudente mais aussi de création de valeur. Cette confiance se matérialise d'ailleurs dans la performance de l'indice boursier des PME/ETI qui est nettement supérieure depuis début 2013 à celle du CAC40 (+ 82 % versus + 47 %). Enfin, avec le plus souvent l'essentiel du patrimoine familial au sein de l'entreprise, elles rassurent les investisseurs minoritaires qui y voient un alignement des intérêts. Dans un contexte d'aspiration à un plus grand partage de la valeur créée, elles font figure de bons élèves de la classe.

» Propos recueillis par Patrick Heulin